



L'année 2023

Rapport d'activités

L'offre Télésanté & Imagerie

Le GRADeS poursuit l'accompagnement des professionnels de santé dans le développement de leurs pratiques de télémédecine et télésoin. Cet accompagnement de proximité et personnalisé s'adresse aux structures et professionnels d'Occitanie ayant un projet construit en télésanté, pour apporter une réponse adaptée aux problématiques locales, indépendamment de l'outil utilisé.

Afin de pouvoir donner davantage la parole aux professionnels de santé, le GRADeS a lancé en 2023 la communauté Télésanté, avec une première réunion en octobre. **L'objectif de cette communauté est de**

faciliter les échanges entre pairs sur des thématiques et problématiques liées à la télésanté. Cette communauté est un espace dédié au recueil des besoins terrain, à l'échange d'informations et au partage d'expériences entre professionnels sur la télésanté.

Le GRADeS maintient son engagement dans l'équipement des structures en mettant à disposition la plateforme régionale TéléO pour les secteurs sanitaires et médico-sociaux. **Déjà constaté depuis plusieurs années, les usages sur les demandes d'avis de télé-expertises avec imagerie et en situation d'urgence continuent leur progression.** En particulier, l'activité toujours croissante de demandes d'avis pour l'AVC aigu démontre toute l'importance de la plateforme TéléO pour fluidifier et sécuriser les échanges dans le cadre de situation d'urgence vitale. En 2023, la convention régionale **d'expérimentation d'un télé-recours pour les AVC phase aigüe en Permanence Des Soins** inscrit la plateforme régionale TéléO portée par le GRADeS comme outil de référence pour ce recours. Le recours régional sera lancé en 2024, et le GRADeS assurera le support et l'accompagnement dans l'usage de TéléO aux professionnels impliqués dans ce recours.

Concernant le module TéléO de téléconsultation, le nombre d'actes de téléconsultations reste constant depuis 2 ans, en affichant cependant des taux supérieurs à ceux d'avant la crise sanitaire (1 820/mois en 2023). L'activité sur la plateforme régionale est principalement localisée en Haute-Garonne (plus de la moitié des usages) puis dans l'Hérault.

En 2023, l'accompagnement à l'équipement a été renforcé pour les Directions d'Appui à la Coordination (DAC) et des dispositifs régionaux par la mise à disposition de l'outil Omnidoc pour leurs projets de télé-expertise asynchrone.

Le nouveau Projet Régional de Santé (PRS) d'Occitanie place la télésanté au centre des préoccupations régionales pour les années à venir. Des objectifs opérationnels ambitieux sont définis, notamment pour encourager l'adoption de la télésurveillance médicale par les patients et faciliter l'accès à la télémedecine et au télésoin, en particulier pour les zones sous-denses et les publics sensibles.

En 2024, le GRADeS poursuivra la réévaluation de sa stratégie et de son positionnement dans les différents cas d'usage de la télésanté, afin de mieux répondre aux besoins du terrain, des professionnels de santé d'Occitanie, en cohérence avec les missions assignées au GRADeS.

Découvrir l'intégralité de l'offre



Les temps forts 2023

Mars

Lancement de l'application mobile Téléo

Mai 2023

Ouverture de la réflexion stratégique visant à positionner le GRADeS sur son offre d'accompagnement concernant la téléexpertise asynchrone. Cette offre sera lancée en octobre.

Septembre 2023

Première «Communauté Télésanté» avec des professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, médecins) de 9 départements de la région, sur la thématique de la téléconsultation.

Octobre 2023

Nouvelle offre d'accompagnement sur la téléexpertise asynchrone validée par le Conseil d'Administration

Novembre 2023

Animation, au congrès Age 3, d'une MasterClass sur la Télésanté pour la personne âgée en EHPAD et pour les équipes de soins

Novembre 2023

Lancement de l'Annuaire de Télé-expertise d'Occitanie (ATO)



Chiffres clés et cartes Usages TéléO

87 208

demandes d'avis de télé-
expertise télé-imagerie (janvier-
novembre 2023) soit +31% par
rapport à 2022

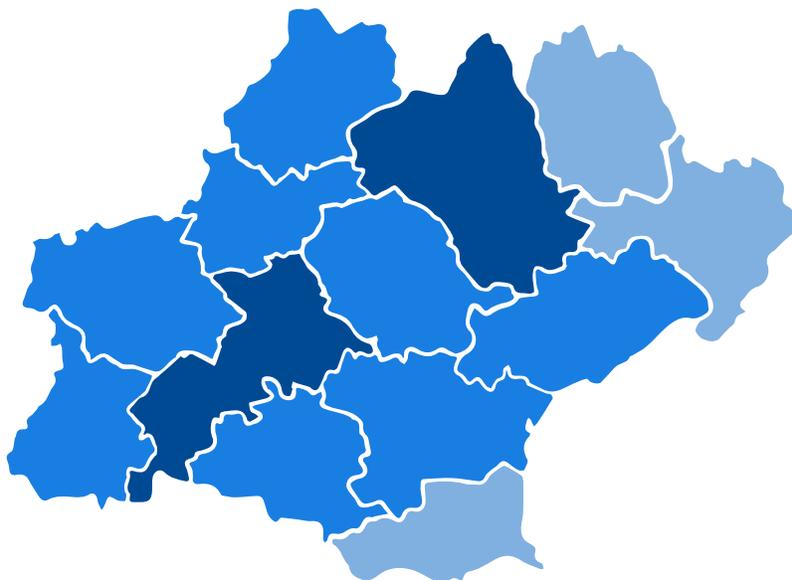
65 206

demandes de transfert
d'imagerie soit + 35%/2022



18 497

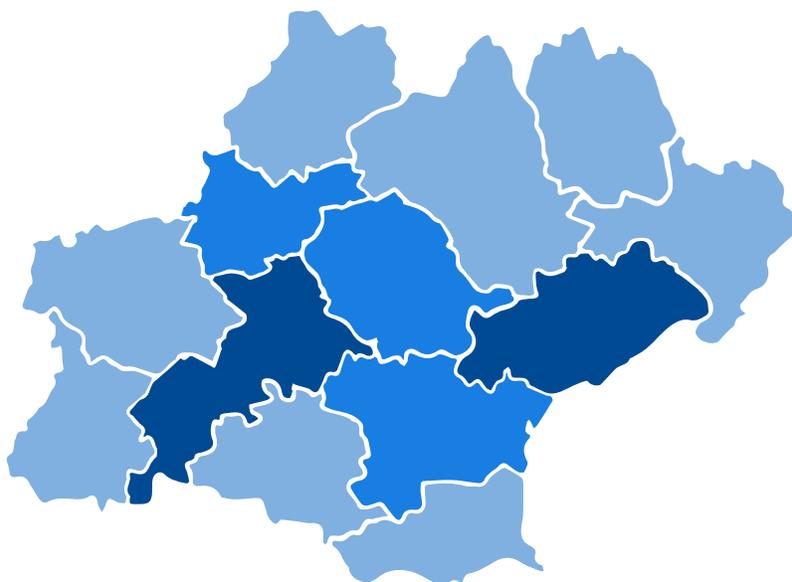
demandes d'avis Urgences &
AVC soit +21%/2022



Demandes émises de Télé-expertise - télé-imagerie -
répartition départementales des sites émetteurs d'un
envoi de demande d'avis (requérants)



[Visualiser les données de la carte au format CSV](#)



Demands reçues de Télé-expertise - télé-imagerie -
répartition départementale des sites destinataires d'une
demande d'avis (requis)



[Visualiser les données de la carte au format CSV](#)



Evolutions TéléO

TéléO

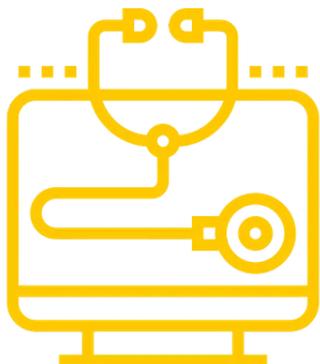
Le taux de disponibilité de la plateforme a été de 99,89% en 2023.

De nouvelles fonctionnalités sont apparues sur TéléO :

- Le module téléconsultation direct permet désormais d'inviter un participant supplémentaire lors d'une téléconsultation. Cette évolution permet d'associer aux échanges un autre professionnel de santé, un parent ou une personne de confiance.
- La visioconférence avec les correspondants et les professionnels "invités" associés à un télédossier de téléexpertise – télé-imagerie est désormais accessible pour des échanges synchrones multisites sécurisés.

Parallèlement, 2023 a marqué le début de la migration des Nexus V5 vers leur version 6. Cette transition vers la nouvelle version Nexus 6 représente une étape essentielle visant à améliorer la qualité du service et à renforcer la sécurité de TéléO. 33 migrations de Nexus V6 ont été effectuées fin 2023 sur 62 migrations totales. En 2024, le GRADeS continuera d'accompagner les équipes dans la migration des Nexus restants.





Nouveau : service télé-expertise asynchrone

La téléexpertise (TLE) permet à un professionnel de santé, dit « requérant » de solliciter à distance l'avis d'un médecin, dit « requis » en raison de sa formation ou de sa compétence particulière, sur la base d'informations de santé liées à la prise en charge d'un patient, même en l'absence du patient. Suite à la sollicitation des trois CHU et de son comité médico-technique, le GRADeS a entrepris une réflexion pour acter son positionnement dans l'accompagnement des professionnels de santé de la région sur cette thématique. Une enquête a été menée auprès de professionnels de la santé, qu'ils soient libéraux, du secteur sanitaire ou médico-social. Cette démarche a conduit à la mise en place de prestations couvrant l'accompagnement aux usages, l'expertise technique et la promotion des recours en télé-expertise asynchrone, indépendamment de l'outil utilisé. Cette réflexion a également abouti à la mise en place d'un accompagnement à l'équipement des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) et des dispositifs régionaux. Ces structures peuvent bénéficier de licences Omnidoc, sous réserve de la mise en place et de la validation d'un projet médical en cohérence avec leurs missions propres.

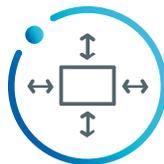
Utilisateurs cibles



Etablissements
de santé



Professionnels
de santé



Structures de
coordination
et dispositifs
régionaux

Outils mis à disposition des DAC et dispositifs régionaux



Onmidoc

Solution de téléexpertise à destination des professionnels de santé et des organisations médicales

Dates clés du projet

Juin 2023

Lancement de la réflexion stratégique sur le positionnement du GRADeS sur la télé-expertise asynchrone

Juillet – Aout 2023

Campagne d'entretiens réalisés sur un panel de professionnels de santé des 13 départements pour recueillir leurs attentes et besoins en télé-expertise asynchrone

Septembre 2023

Analyse de l'enquête et formalisation d'une préconisation sur le positionnement du GRADeS

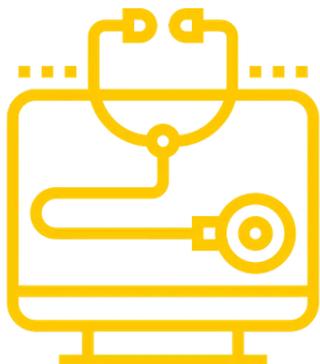
Octobre 2023

Validation par le Conseil d'Administration de la préconisation portée par le GRADeS, l'ARS et le CMT

Fin 2023

Le DAC 65 a pu bénéficier d'une aide à l'équipement de licence Omnidoc pour son recours en soins palliatifs.





Nouveau : service Annuaire Télé-expertise

Le GRADeS a préparé en fin d'année 2023 le lancement d'ATO, un annuaire en ligne sur son site internet, répertoriant les recours de télé-expertise en Occitanie. Les professionnels peuvent consulter les recours d'Occitanie classés par département ou par spécialité. Chaque établissement requis est répertorié avec la liste des services proposant une télé-expertise, accompagnée d'un lien redirigeant vers l'outil ou le processus utilisé pour recevoir les demandes d'avis. Ainsi, un professionnel de la santé peut aisément rechercher un médecin requis pour initier une demande d'avis. Pour les professionnels requis, cet annuaire accroît la visibilité de leur offre de télé-expertise au sein de leur territoire, tandis que pour les professionnels requérants, il centralise l'ensemble des recours disponibles sur un seul site web, peu importe l'outil ou le process utilisé pour effectuer la demande.

Utilisateurs cibles



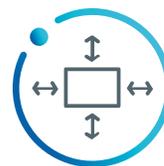
Professionnels
cherchant un
recours de
télé-expertise



Professionnels
souhaitant
être
référéncés
comme
recours



Etablissements
de santé
souhaitant
être
référéncés
comme
recours



Dispositifs de
coordination
et dispositifs
régionaux
souhaitant
être référéncé
comme
recours

Outils associés



site esante-ocictanie.fr

Disponible en ligne sur des pages web

Dates clés du projet

Novembre 2023

Lancement de l'annuaire ATO

T4 2023

Communication auprès des structures et des libéraux requis afin qu'ils apparaissent dans l'annuaire

97

recours répertoriés fin 2023

70

recours établissements



27

recours libéraux



Etablissements : être répertorié dans ATO

L'enregistrement permet d'être référencé
comme recours pour la télé-expertise

[Accéder au formulaire](#)



Libéraux : être répertorié dans ATO

L'enregistrement permet d'être référencé
comme recours pour la télé-expertise

[Accéder au formulaire](#)





Focus Personnes âgées

Dans la continuité du programme Pastel qui a pris fin en 2022, les professionnels du secteur personnes âgées bénéficient d'un accompagnement de proximité et personnalisé par nos équipes. Les principales parties prenantes du programme Pastel se sont concertées pour déterminer les éléments essentiels à la réussite de l'intégration d'un projet numérique de télésanté dans le secteur médico-social. Le résultat de ces échanges et de l'expérience a constitué une offre de service dédiée au secteur pour ancrer durablement leurs projets de télésanté dans leurs pratiques quotidiennes. Cette offre est en expérimentation fin 2023 et sera généralisée en 2024.



Focus Oncologie

100 % des établissements 3c en Occitanie Ouest et 62.5 % en Occitanie Est sont équipés avec la plateforme TéléO.

En 2023, le déploiement de TéléO pour la télé-imagerie s'est poursuivi et renforcé sur les trois cas d'usage :

- Anticiper et organiser les transferts d'image dans le cadre des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP),
- Échanger des examens d'imagerie dans le cadre du parcours patient
- Faciliter la préparation de la consultation médicale par la récupération de l'antériorité du patient

Des témoignages vidéo ont été réalisés pour partager l'expérience des professionnels de l'ICM.

Enfin, un annuaire répertoriant les contacts TéléO pour envoyer l'imagerie aux RCP de recours de la région a été publié par Onco-Occitanie, en collaboration avec les équipes Télésanté du GRADeS.

Découvrir TéléO Transfert
d'imagerie





Cas d'usages Parcours cancer

Accéder à ce contenu



Temoignages

Cas d'usage Transfert d'établissement

Accéder à ce contenu





Annuaire RCP de recours

[Accéder à ce contenu](#)



En savoir plus



**Découvrir l'équipe
Télésante&Imagerie**

Accéder à ce contenu





Catalogue de l'offre Télésanté & Imagerie

Accéder à ce contenu



Espace utilisateurs Téléo

Accéder à ce contenu





Foire aux questions Téléo

Accéder à ce contenu



Annuaire ATO

Accéder à ce contenu

